

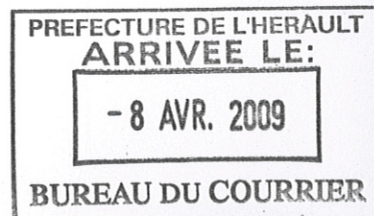


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

X^e CANTON DE MONTPELLIER

Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 26
Votants : 29
Date de la convocation : 31 mars 2009



N° 18

L'an deux mille neuf et le six du mois d'avril, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

PRÉSENTS : Mme ANTOINE-SANTONJA, M. COMBE, Mme LABORDE, M. CONTE, Mme ROMÉRO, M. OUSSET, Mme GAUZY CHABLE, M. ALLOUCHE, Mme PLAYS, M. BOUISSEREN, Mme ALQADI NASSAR, M. CAPRON, Mme RAMON BOTONNET, M. PAUL, Mme CARRETIER, M. CARILLO, Mlle VAN ELST, M. SAUVAN, Mme FONS VINCENT, MM LE NGUYEN, GRÉPINET, TALBOT, FÉVRIER, BOUSQUEL, PLANCHERON, SAVY.

PROCURATIONS :
Mme CONFAIS en faveur de Mme GAUZY CHABLE
Mme TARAYRE en faveur de M. FÉVRIER
Mme BOULANGÉ en faveur de M. PLANCHERON

CESSION DE TERRAIN - PARTIE DES PARCELLES
CH 148 - CI 8

Rapporteur : Monsieur COMBE

M. Thierry DRU et M. MARTINEZ, ont fait savoir à la commune qu'ils souhaitent acquérir une partie des parcelles cadastrées CH 148 et CI 8 qui font partie du domaine privé de la commune.
Cette acquisition ayant pour but d'améliorer leur confort.

Cette partie de terrain ne présente pas un intérêt majeur pour la commune.

Il est proposé au Conseil municipal de :

- céder à M. Thierry DRU, un terrain d'une superficie de 124 m² environ, à extraire de la parcelle cadastrée CH 148
- céder à M. MARTINEZ, un terrain d'une superficie de 120 m² environ, à extraire de la parcelle cadastrée CH 148
- conclure ces cessions au prix de 8 €/m² (estimation des domaines)
- dire que tous les frais afférents à ces cessions seront à la charge des acquéreurs

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, adopte la proposition de Monsieur COMBE à l'unanimité des suffrages.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le 21/04/2009
et publication
le 21/04/2009



Le Maire